



# Rue du Four à Tuiles...

Commune de Pennautier

**Ne vous êtes-vous jamais questionné  
sur l'origine de l'appellation ?**

Source : Bilan scientifique régional pour l'année 2013.

NEOLITHIQUE BRONZE  
ANTIQUITE MOYEN AGE

**PENNAUTIER**  
Le Clos d'Ugnac

Le site d'Ugnac à Pennautier (Aude) correspond au prieuré de Saint-Jacques d'Ugnac, établissement appartenant à l'abbaye de Montolieu et mentionné pour la première fois dans les textes au XIII<sup>e</sup> s. Fouillé sur 1,5 ha, il se positionne en bordure orientale de l'église et du cimetière, dont un plan du XVIII<sup>e</sup> s. nous fournit l'emplacement exact (hors de l'emprise fouillée).

## La « palette » des occupations néolithiques

Les premières traces humaines repérées sur le site datent du Néolithique. Elles se composent de quelques structures en creux (fosses et silos), de foyers ainsi que de trois sépultures, dont une double. Ce petit ensemble couvre en réalité une longue période chronologique qui s'étend du Chasséen avec les tombes jusqu'au Bronze ancien en passant par des structures dont le mobilier se rattache au Vézazien et au Campaniforme pyrénéen.



Fig. 1 : sépulture chasséenne (cliché Y. Tcheremissinoff, Inrap)



Fig. 2 : le chemin qui dessert les maisons les plus au nord du site (cliché Chr. Durand, Inrap).

### Le parcellaire antique

Après un long hiatus durant toute la Protohistoire, le terrain est à nouveau occupé durant le Haut Empire. Il est alors constitué de parcelles agricoles délimitées par des fossés. La présence ponctuelle dans le mobilier de ces fossés de fragments de matériaux de construction « nobles », placage de marbre, permet de restituer la proximité d'une *villa*.

### Le début de l'ensilage

La dévolution de ce terrain change au début du Moyen Âge, sans doute au IX<sup>e</sup> s., pour accueillir une aire d'ensilage qui se développe de l'ouest vers l'est. Cette aire est distinctement organisée en grandes bandes, à l'intérieur desquelles apparaissent plus ou moins nettement des lots « familiaux ». Le très bon état de conservation de ces structures permet d'engager la réflexion sur la nature et la gestion des denrées ensilées. En effet, à côté de silos bouchés le plus hermétiquement possible se trouvent des fosses moins profondes et à embouchure large qui ne permettent pas une conservation en milieu anaérobie.

### L'urbanisation de la parcelle

Dans un deuxième temps, vers le X<sup>e</sup> siècle, l'ensilage cède partiellement la place à des constructions mixtes de terre, pierres et bois (superstructures à poteaux porteurs et solins de pierre). Sont-elles liées à un agrandissement de l'habitat groupé ou à sa

création ? Nous l'ignorons. En même temps que les premiers bâtiments, des terrasses sont aménagées pour rattraper la pente naturelle du terrain ainsi qu'un chemin creux qui traverse la parcelle du nord au sud en direction de l'église d'Ugnac. Parmi ces bâtiments, ceux implantés le long du chemin creux dans sa partie basse (au sud) semblent voués à des activités soit artisanales (forge), soit agraires (un séchoir) mais liées au feu. L'ensilage est alors repoussé vers l'est et le nord du site.

À partir du XII<sup>e</sup> siècle, a lieu une seconde vague de construction, faisant appel cette fois à la pierre principalement et à l'usage de tuiles canal en couverture. Cet habitat se rétracte fortement dès la fin du XIII<sup>e</sup> s. et disparaît totalement, du moins de l'emprise fouillée, au milieu du XIV<sup>e</sup> s. Il semble, qu'à l'image de nombreux sites d'habitats groupés ouverts, il ne puisse soutenir la concurrence du *castrum* de Pennautier et de la protection qu'il offre dans cette époque troublée. Dans cette dernière phase de l'occupation médiévale, tandis que les habitations se vident, le seigneur qui est alors l'abbé de Montolieu profite de cet espace qui redevient libre pour y installer un artisan tuilier. Son four, dont l'abandon est bien daté par le mobilier présent du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, a dû produire sur une courte durée de gros volumes de matériaux, si l'on en juge par la chambre de chauffe dont la hauteur avoisine les 3,00 m.

Après le départ du tuilier, le terrain retrouve sa vocation agricole et ne sera plus bâti. Toutefois, le prieuré d'Ugnac ne disparaît pas totalement puisque demeure encore jusqu'à ce jour un domaine agricole à l'emplacement de l'église et du cimetière.

Maxime GUILLAUME  
INRAP Méditerranée



Fig. 3 : la sole du four de tuilier (cliché G. Sanchez, Inrap)